

Construction sur un terrain non propriétaire

Par **Floflo67**, le **27/09/2014** à **19:22**

Bonjour,

J'aimerais autoriser une personne (sans aucun lien de parenté) à faire construire sa maison sur mon terrain, est-ce possible ?

Si oui, que se passera-t-il après son décès, la maison m'appartiendra-t-elle ?

Je vous remercie d'avance pour votre réponse.